

signer. Lecture faite.

Albert Vian

Prime Juliette

Edm. Lachapelle V. curé.

B. 26  
M. Blanche, Albertine  
Lacoste.

Le quatre Août, dix-neuf cent-un, nous, sous-signés, avons baptisé Marie, Blanche,

Albertine, née hier, fille légitime de François Lacoste, cultivateur, et de Clémentine Bossé, de cette paroisse. Le parrain a été Donat Lacoste; la marraine Doloria Lacoste le frère et la sœur de l'enfant baptisé, lesquels ont signé avec nous. Le père a déclaré ne pouvoir signer. Lecture faite.

Donat Lacoste

Doloria Lacoste

Edm. Lachapelle V. curé.

B. 27  
Marie, Lancia  
Myre.

Le onze Août, dix-neuf cent-un, nous, sous-signés, avons baptisé Marie, Lancia,

née aujourd'hui, fille légitime de Dominat Myre, cultivateur, et de Lencia Parent, de cette paroisse. Le parrain a été Zenophile Myre, vicaire de la paroisse de Saint Jean Chrysostome; la marraine Léopoldine Goyette, son épouse, lequel, ainsi que le père, ont signé avec nous. Lecture faite.

Dominat Myre

Zenophile Myre

Léopoldine Goyette

Edm. Lachapelle V. curé.

B. 28  
Marie, Dorila  
Lefèvre.

Le treize Août, dix-neuf cent-un, nous, sous-signés, avons baptisé Marie, Dorila,

née aujourd'hui, fille légitime de Pierre Lefèvre, artisan, et de Marie Brisson de cette paroisse. Le parrain a été Antoine